

Procès-verbal du 12 avril 2023  
Assemblée Générale Annuelle virtuelle  
Caisse Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts

## **1. Ouverture de l'assemblée**

M. Bertrand, président de la Caisse, souhaite la bienvenue à tous les membres et déclare l'assemblée virtuelle ouverte à 18h08.

### **1.1. Mot de bienvenue**

Le président, M. François Bertrand, mentionne qu'il agira comme président d'élection.

Il présente les personnes qui l'accompagnent : M. Raymond Auclair, président du comité de coopération, M. Serge Bossé, président du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures, Mme Carol McCann, secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Marie-France Charron, adjointe à la direction générale, M. Christian Le Jossec, directeur général de la Caisse.

### **1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

Le message vidéo du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est ensuite présenté aux membres.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

Monsieur Bertrand rappelle les règles de fonctionnement pour faciliter le déroulement de l'assemblée.

### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

Le président du conseil d'administration informe l'instance que deux scrutatrices sont nommées, soit Mme Fabienne Lapointe et Mme Geneviève Legault-Charette.

**2023-04-01**            Il est proposé par : (Retiré)  
                          appuyé par :            (Retiré)

Et résolu d'accepter les scrutatrices telles que recommandées.

Adopté à l'unanimité.

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Carol McCann, secrétaire du CA, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4. Élection par acclamation
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Levée de l'assemblée

## **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, le président, M. François Bertrand, demande une proposition pour son adoption.

**2023-04-02** Il est proposé par : (Retiré)  
appuyé par : (Retiré)

Et résolu d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022.

Adopté à l'unanimité.

## **3. Retour sur l'année 2022**

### **3.1. Rapport du conseil d'administration**

Le président, M. François Bertrand, présente les membres du conseil d'administration à l'assemblée.

Il présente ensuite le rapport du conseil d'administration.

Aucune question n'est posée par l'assemblée pour ce point.

### **3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président, M. François Bertrand, présente le rapport sur la surveillance des trois (3) règles déontologiques :

#### **Les situations de conflit d'intérêts**

Le conseil déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

#### **Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées**

Le conseil déclare que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code

La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Aucune question n'est posée par l'assemblée pour ce point.

### **3.3. Rapport financier**

M. Christian Le Jossec, directeur général, livre son message. Il présente les résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022.

Un commentaire est ajouté à la suite de la présentation de M. Le Jossec, par un administrateur. Celui-ci clarifie à l'instance que les excédents bruts de la Caisse ont augmenté et que les excédents nets ont diminué, car Desjardins a augmenté ses coûts reliés aux services en ligne et à la sécurité des membres.

Un second administrateur tient à mentionner que la Caisse ristourne le montant maximum qui est disponible selon les règles.

### **3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

M. Raymond Auclair, président du comité Coopération, présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse dans son milieu.

Un montant de 138 950 \$ a été remis à la collectivité en provenance du Fonds d'aide, des dons et des commandites, pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités.

Une courte capsule vidéo portant sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et l'ensemble de nos engagements dans le milieu est présentée.

Aucune question n'est posée par l'assemblée pour ce point.

## **4. Période de questions**

Tout au long de l'assemblée, les membres ont eu l'occasion de s'exprimer sur des sujets spécifiques; le président invite maintenant les membres de l'assemblée à poser toute autre question ou recevoir les commentaires que ceux-ci souhaitent transmettre au conseil d'administration.

## 5. Propositions soumises au vote

### 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte capsule vidéo portant sur la ristourne est présentée.

Le directeur général présente le projet de partage des excédents pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022, projet qui est recommandé par le conseil d'administration :

### **PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS**

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	3 270 k\$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	15 146 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	77 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	5 k\$
Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022	18 498 k\$
Affectation au FADM	(104) k\$
Affectation à la RRE	(3 821) k\$
Affectation à la réserve générale	(14 572) k\$
Solde des excédents à répartir	0

**2023-04-03** Il est proposé par : (Retiré)  
appuyé par : (Retiré)

Et résolu d'adopter la proposition de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question n'est posée par l'assemblée pour ce point.



Caisse de Sainte-Agathe-des-Monts

## **5.2. Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection**

Le président cède la parole à M. Serge Bossé, président du comité de Mise en candidature, afin qu'il présente son rapport aux membres de l'assemblée.

### **5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature**

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu trois (3) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur* et le *Code de Déontologie du Mouvement Desjardins*.

Il s'agit de :

Mme Anne-Marie Gagnon

Mme Carol McCann

M. Francis Guindon

### **5.2.3. Présentation des personnes candidates**

Le président du comité de mise en candidature présente brièvement chacune des personnes candidates.

### **5.2.4. Élection par acclamation**

Le président du comité de mise en candidature mentionne qu'il y a trois (3) postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

Il déclare donc élus par acclamation aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Mme Anne-Marie Gagnon, Mme Carol McCann et M. Francis Guindon.

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

M. Bertrand remercie le directeur général, M. Christian Le Jossec, et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent aux administrateurs.

Enfin, il remercie sincèrement les membres de leur présence et leur participation à cette assemblée annuelle.

## **7. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée levée, il est 19h10.

<b><i>M. François Bertrand</i></b> <b><i>Président</i></b>

<b><i>Mme Carol McCann</i></b> <b><i>Secrétaire</i></b>